Exemplaire réservé à l'affichage

IMPr. LYON. 51. 43196



22, rue de Brest — LYON

Téléphone : Franklin 82-51

3e année | N° 64 bis | 24 mai 1951

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - LYON

AVERTISSEMENT

VIGNES - Note n° II

Mildiou :

Des taches primaires sont déjà signalées dans le sud de la circonscription.

Un second traitement au cuivre devra être appliqué **entre le 25 et le 28 mai** inclus, sur les vignes où le dernier traitement est antérieur au 15 mai dans les régions suivantes :

DROME : Vallée du Rhône, basses vallées de l'Isère et de la Drôme, plaines de Valence et de Montélimar.

ARDÈCHE : Vallée du Rhône, vallées intérieures au-dessous de 120 mètres d'altitude, bassin d'Aubenas et versant sud des Coirons.

Oïdium :

Les premières attaques de l'Oïdium de la vigne sont assez difficiles à déceler : elles ne s'accompagnent pas obligatoirement d'un duvet apparent, comme il est de règle par la suite : elles se traduisent par des taches anguleuses, décolorées, transparentes, groupées en général près des nervures.

De telles taches ont été constatées dans diverses stations de la DROME et de l'ARDÈCHE.

Sur toutes les vignes où de telles taches se manifesteraient, appliquer un traitement au soufre dès leur apparition.

— Dans les régions indiquées ci-dessus au chapitre « Mildiou », les deux traitements pourront être combinés.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.



Le Gérant : G. GRISARD

125815 — Imp. Réunies de Lyon - 5-51
Dépôt légal no 1016 — 2-1951

P45